

Extrait de compte rendu du Conseil Municipal
De Saint Denis de Méré

Séance du 09 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le neuf juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BINET, Maire

Etaient Présents : Jean-Pierre BINET, Maire, Manuel MACHADO, adjoint, Gilbert JOUENNE, adjoint, Régine DAVY, Morgane GESLIN, Jean-Pierre GIRONDEL, Yannick LEPRINCE, Stéphane ROCHE,

Avaient donné pouvoir : Philippe BOISGONTIER à Stéphane ROCHE, Ghislaine CHABAS à Jean-Pierre BINET, Laurence DUBRAY à Gilbert JOUENNE, Patricia LHERMENIER HUAULT à Régine DAVY,

Excusé : Vincent LERAY, **Absent** : Gérard LAFONT.

Madame Morgane GESLIN a été élue secrétaire.

1. Point travaux

- Aménagement rue des Rosiers : L'entreprise TOFFOLUTTI a été retenue. Les travaux doivent démarrer fin juin.

- L'enrochement du dernier bassin du lagunage est terminé.

- L'enrochement de la voirie au Val Pichard est réalisé.

- Menuiseries salle polyvalente : Les travaux débutent mardi 13 juin 2017.

- Le marquage au sol de la voirie – parking rue de la Pommeraie est effectué.

- Effacement du seuil de Pont Erambourg : début des travaux prévu en septembre – octobre 2017.

2. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2016

Après présentation, le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2016.

3. Affaires scolaires

- Rythmes scolaires : le projet éducatif territorial (PEDT) a été présenté au comité de pilotage le 18 mai dernier et validé par les parents d'élèves et l'éducation nationale. Ce PEDT est construit sur une semaine de 4 jours ½ avec le mercredi comme cinquième matinée et trois heures périscolaires réparties sur les quatre jours régulièrement soit 4 fois 45 mn de 15h45 à 16h30.

Cependant, si l'Etat confirmait la possibilité d'une semaine scolaire de 4 jours, le conseil municipal, en accord avec les parents d'élèves et l'équipe enseignante, opérerait pour ces rythmes scolaires, et ce dès la rentrée 2017/2018. Il n'y aurait alors plus classe le mercredi matin ni activités périscolaires.

4. Questions diverses

- Manifestations sur la commune

- Rétro Passion le 18 juin

- Pique-Nique Mérois le 25 juin

- Messe à la Chapelle St Martin des Champs le 02 juillet

- Journée citoyenne de lutte contre les plantes invasives le long du Noireau organisée par l'association Environnement Vallée du Noireau le 08 juillet

- La mairie sera fermée pour congés annuels du 07 au 29 août 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 h 00.